

Procès-verbal
de la séance de la directrice générale
de la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 14 avril 2020

Procès-verbal de la séance de la directrice générale de la Commission scolaire des Sommets tenue le 14 avril 2020 à 9 h, rencontre TEAMS.

PRÉSENCES (en télétravail)

Édith Pelletier, directrice générale
Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Banville, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 9 H 18

La directrice générale, Édith Pelletier, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice générale, Édith Pelletier adopte l'ordre du jour.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
30 MARS 2020.**

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2020 est approuvé.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE - ADOPTION

La directrice générale, Édith Pelletier, présente le dossier de structure administrative des cadres et des directions d'établissement de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2020-2021.

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des instances concernées ;

Procès-verbal
de la séance de la directrice générale
de la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que les membres de l'AQCS sont en accord avec le projet de structure administrative déposé pour consultation compte tenu :

- du départ à la retraite du directeur adjoint aux services éducatifs ;
- de la régionalisation du services aux entreprises ;
- de l'alourdissement du travail au service des ressources informatiques par la mise en place de plusieurs nouveaux dossiers et d'une reddition de compte accrue ;
- de l'accroissement des dossiers aux services éducatifs en appui aux établissements ;
- de la multiplication des redditions de compte demandées par le MÉES ;
- des insatisfactions nommées en lien avec le transport scolaire ;
- et de la nécessité d'un rapprochement entre le secteur du transport et les ressources éducatives afin de répondre aux besoins spécifiques de la clientèle ;

CONSIDÉRANT que les membres de l'ADEE, secteur des Sommets, sont en désaccord avec la structure présentée compte tenu ;

- des besoins manifestés par les directions d'écoles et les centres ;
- de l'augmentation de clientèle ;
- et de l'absence de contrainte légale qui empêche l'ajout d'un poste de direction à la structure administrative ;

CONSIDÉRANT que les membres de l'ADEE, secteur des Sommets, souhaitent les éléments suivants :

- Qu'un poste à 40% de direction adjointe soit ajouté pour les centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes afin d'assurer le suivi du dossier du service aux entreprises ;
- Que le poste de coordonnateur aux services éducatifs à 100% soit plutôt un poste de direction adjointe à 40% pour l'école St-Philippe et pour le projet d'École alternative et à 60% de tâche au service des ressources éducatives ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCG se prononcent contre à la majorité ;

CONSIDÉRANT la situation budgétaire dans laquelle la CSS se trouve ;

CONSIDÉRANT l'ajout de deux postes de directions d'établissement au cours des deux dernières années ;

CONSIDÉRANT la fermeture d'un des deux postes de direction adjointe au service des ressources éducatives en 2010-2011 ;

Procès-verbal
de la séance de la directrice générale
de la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT le départ à la retraite du directeur adjoint au service des ressources éducatives (directeur du service aux entreprises) ;

CONSIDÉRANT que ce poste est maintenant vacant ;

CONSIDÉRANT la régionalisation du service aux entreprises ;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de coordonnateur en formation professionnelle au niveau régional ;

CONSIDÉRANT qu'un des rôles du coordonnateur régional est de faire des liens entre le service aux entreprises régionalisé, la formation professionnelle et la formation générale des adultes de l'ensemble des commissions scolaires de l'Estrie ;

CONSIDÉRANT l'alourdissement du travail au service des ressources informatiques par la mise en place de plusieurs nouveaux dossiers et d'une reddition de compte accrue ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCG se prononcent contre à la majorité ;

CONSIDÉRANT la situation budgétaire dans laquelle la CSS se trouve ;

CONSIDÉRANT l'ajout de deux postes de directions d'établissement au cours des deux dernières années ;

CONSIDÉRANT la fermeture d'un des deux postes de direction adjointe au service des ressources éducatives en 2010-2011 ;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite du directeur adjoint au service des ressources éducatives (directeur du service aux entreprises) ;

CONSIDÉRANT que ce poste est maintenant vacant ;

CONSIDÉRANT la régionalisation du service aux entreprises ;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de coordonnateur en formation professionnelle au niveau régional ;

CONSIDÉRANT qu'un des rôles du coordonnateur régional est de faire des liens entre le service aux entreprises régionalisé, la formation professionnelle et la formation générale des adultes de l'ensemble des commissions scolaires de l'Estrie ;

Procès-verbal
de la séance de la directrice générale
de la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT l'alourdissement du travail au service des ressources informatiques par la mise en place de plusieurs nouveaux dossiers et d'une reddition de compte accrue ;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de coordonnateur en formation professionnelle au niveau régional ;

CONSIDÉRANT qu'un des rôles du coordonnateur régional est de faire des liens entre le service aux entreprises régionalisé, la formation professionnelle et la formation générale des adultes de l'ensemble des commissions scolaires de l'Estrie ;

CONSIDÉRANT l'alourdissement du travail au service des ressources informatiques par la mise en place de plusieurs nouveaux dossiers et d'une reddition de compte accrue ;

CONSIDÉRANT l'accroissement des dossiers aux services éducatifs en appui aux établissements ;

CONSIDÉRANT la multiplication des redditions de compte demandées par le MÉES ;

CONSIDÉRANT que le coordonnateur au service des ressources éducatives serait en mesure de soutenir le directeur général adjoint et directeur du service des ressources éducatives et la directrice des services complémentaires et de l'adaptation scolaire ;

CONSIDÉRANT par le fait même que l'équipe de la direction générale pourra se dégager de certaines tâches qui lui permettra de soutenir les centres FP et FGA ;

CONSIDÉRANT d'autres besoins organisationnels nécessitant un ajout de ressources au plan des effectifs - soutien général de la CSS ;

CONSIDÉRANT l'augmentation de clientèle de cent élèves au primaire, clientèle répartie sur plusieurs écoles ;

CONSIDÉRANT les insatisfactions soulevées de façon régulière sur la réponse aux besoins des directions d'établissement à l'égard du service des ressources informatiques et du service du transport scolaire ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'un rapprochement entre le secteur du transport et les ressources éducatives afin de répondre aux besoins spécifiques de la clientèle ;

Décision de la directrice générale :

SDG-2020-004

La directrice générale adopte la structure administrative des cadres et des directions d'établissement de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2020-2021 telle que déposée.

Procès-verbal
de la séance de la directrice générale
de la Commission scolaire des Sommets

**PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN 2020-2021 –
AUTORISATION DE CONSULTATION**

La directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente un projet de plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année scolaire 2020-2021.

Autorisation de la directrice générale :

SDG-2020-005

La directrice générale autorise de soumettre à la consultation des organismes concernés le plan d'effectifs des employées et employés de soutien de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2020-2021, tel que déposé.

**PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2020-2021 –
AUTORISATION DE CONSULTATION**

La directrice du Service des ressources humaines, Chantal Larouche, présente un projet de plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2020-2021.

Autorisation de la directrice générale :

SDG-2020-006

La directrice générale autorise de soumettre à la consultation des organismes concernés le plan d'effectifs des professionnelles et professionnels de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2020-2021, tel que déposé.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 10 H.

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

La directrice générale, Édith Pelletier propose la levée de la séance.

La directrice générale

La secrétaire générale